

I- Les relations extérieures du Canada

Manon Tessier

Volume 25, numéro 4, 1994

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/703391ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/703391ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Tessier, M. (1994). I- Les relations extérieures du Canada. *Études internationales*, 25(4), 795–817. <https://doi.org/10.7202/703391ar>

Chronique des relations extérieures du Canada et du Québec

Manon TESSIER*

I — Les relations extérieures du Canada

(juillet à septembre 1994)

A — Aperçu général

Les rapports des comités parlementaires chargés de la révision de la politique extérieure du Canada ne seront pas déposés à la date prévue, apprenait-on ce trimestre, ce qui rend improbable la publication d'un document officiel sur ce thème avant la fin de l'année 1994¹. Si l'on attendait toujours que cet énoncé soit rendu public, quelques déclarations des dirigeants canadiens donnaient cependant des indications sur certaines options envisagées par le gouvernement fédéral. Ainsi, le Canada participera activement à la réforme des Nations Unies disait en septembre le ministre des Affaires étrangères. Il entreprendra d'ailleurs une étude de faisabilité sur la création d'une force militaire permanente onusienne. De plus, le Canada entend toujours poursuivre sa tradition d'implication dans le maintien de la paix, mais il dosera plus judicieusement son rôle dans les missions onusiennes. Au chapitre de ses relations bilatérales, le Canada développera ses relations politiques et commerciales avec des pays latino-américains et asiatiques mais son intérêt marqué pour ces régions ne s'effectuera pas au détriment des marchés déjà établis a rappelé, pour sa part, le ministre du Commerce international, M. Roy MacLaren, à des membres de la Chambre de commerce de l'Union européenne. À cet égard, l'Accord de libre-échange nord-américain pourrait servir de base à une association de libre-échange qui engloberait des pays de l'hémisphère américain et d'ailleurs a-t-il répété à plusieurs reprises au cours du trimestre.

D'autre part, la politique canadienne a été marquée en ce début d'automne par l'élection d'un gouvernement souverainiste dans la province de Québec. Cet événement fut évoqué dans certains discours prononcés à l'étranger qui firent alors référence à la stabilité politique et économique du Canada.

* Documentaliste au *CQRI*.

1. *The Financial Post*, 16 août 1994, p. 7.

Revue Études internationales, volume xxv, n° 3, septembre 1994

B — Les politiques de défense

1 — L'OTAN

Le 12 août, le départ des derniers soldats canadiens de la base de Lahr, en Allemagne, a mis fin définitivement, avec la fermeture de la base de Baden-Soellingen en 1993, à quarante ans de présence militaire canadienne en Europe². Les engagements du Canada au sein de l'OTAN se résument maintenant à un groupe-bataillon d'infanterie assigné à la force mobile du Commandement allié, un groupe-brigade affecté aux forces d'appoint, trente-six avions et le prêt de personnel spécialisé à bord des avions de type AWACS.

L'Alliance atlantique perdit également ce trimestre son secrétaire-général, M. Manfred Wörner. Le ministre de la Défense, M. David Collenette, représenta le Canada lors de ses obsèques, le 19 août³. Le choix d'un nouveau Secrétaire général, M. Willy Claes, fut officiellement entériné à la fin de septembre par les ministres des Affaires étrangères de l'OTAN en marge de l'Assemblée générale de l'ONU. Au même moment, les ministres de la Défense de l'OTAN — dont celui du Canada —, se réunissaient à Séville, en Espagne, pour discuter d'une implication militaire accrue de l'Alliance dans le conflit bosniaque. Ils adoptèrent alors les grandes lignes d'un plan permettant l'utilisation de frappes aériennes multiples et sans préavis contre toute cible serbe, et ce, indépendamment du lieu de l'incident ou de l'identification de ces auteurs⁴.

2 — Le maintien de la paix

Le maintien de la paix constitue une «facette essentielle» de la politique étrangère canadienne, mais le Canada «ne peut ni intervenir partout au même moment, ni s'acquitter de toutes les tâches» a déclaré le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, devant la Chambre des Communes réunie pour débattre de cette question. Il évoquait alors une spécialisation du rôle du Canada dans des domaines tel que les communications ou une implication accrue lors de la phase de consolidation de la paix. Mais, il ne devrait pas exister de «règles absolues» au sujet de la participation canadienne, a indiqué M. Ouellet, chacune des interventions doit être décidée «en fonction de nos intérêts, des besoins en cause et de notre capacité à participer»⁵.

Parmi ces décisions, on apprenait ce trimestre que le Canada retirait ses 30 Casques bleus basés au Sahara occidental depuis trois ans en raison de l'absence de progrès dans la région et qu'il étudiait aussi la possibilité de

2. *The Toronto Star*, 13 août 1994, p. A2; *The Globe and Mail*, 17 août 1994, p. A20.

3. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 17 août 1994.

4. Ministère de la Défense nationale, *Communiqué no 94-041*, 21 septembre 1994; *Le Devoir*, 1^{er} et 2 octobre 1994, p. A9; *The Globe and Mail*, 29 septembre 1994, p. A8; *La Presse*, 30 septembre 1994, p. C10.

5. Gouvernement du Canada, *Déclaration no 94/52*, 21 septembre 1994; *Le Devoir*, 23 septembre 1994, p. A5.

réduire, ou même de retirer, son contingent déployé sur le plateau du Golan et dont le mandat prendra fin en novembre⁶. Celui-ci serait remplacé par des troupes japonaises. Au Rwanda, l'unité médicale était rapatriée en août tandis que l'unité de communications demeurait sur place. En ex-Yougoslavie, le mandat des Casques bleus canadiens était toutefois renouvelé sans modification pour une nouvelle période de six mois.

3 – Autres questions

M. David Collenette se rendait en Pologne, en République tchèque et en Slovénie au début du mois d'août afin de renforcer les liens militaires avec ces pays. Il signait notamment avec ses homologues tchèque et slovène des ententes de coopération qui prévoient des échanges de spécialistes, des stages de formation et une assistance technique⁷. Il effectuait aussi une visite officielle en Arabie saoudite du 24 au 29 septembre, un séjour initialement prévu en juin mais reporté en raison de la guerre au Yémen⁸. Le ministre canadien discutait à cette occasion avec son homologue de dossiers stratégiques d'intérêt commun et visitait quelques installations militaires. M. Collenette rencontrait également ce trimestre le ministre de la Défense allemand, M. Volker Ruher, qu'il recevait à Ottawa à la mi-juillet⁹. La participation de l'Allemagne aux opérations de maintien de la paix et le dossier des vols d'entraînement de l'OTAN au Labrador ont figuré parmi les sujets discutés lors de ce tête-à-tête.

Incidemment, le gouvernement fédéral débutait le 19 septembre, à Goose Bay, 26 jours d'audiences publiques sur le maintien des vols d'entraînement à basse altitude. Rappelons que le ministère de la Défense, en dépit des réticences des environmentalistes et des populations autochtones, désire faire passer le nombre de ces vols de 8 000 à 15 000 par année et en agrandir le périmètre de manœuvre. Les premiers jours de ces audiences furent marqués par le refus des Innus du Labrador, une nation autochtone, de participer à ces audiences en raison de leur doute quant à l'impartialité du comité¹⁰.

Par ailleurs, le ministère de la Défense nationale émettait le 12 août un communiqué niant toute décision relative au remplacement de sa flotte d'hélicoptères navals avant la fin du processus de révision de la politique de défense. De nouveaux incidents impliquant les hélicoptères Sea King nécessitèrent en août une interdiction temporaire de vols pour ces appareils¹¹.

6. Jocelyn COULON, *Le Devoir*, 6 juillet 1994, p. A4 et 18 août 1994, p. A5; *The Globe and Mail*, 23 septembre 1994, p. A3.

7. *The Gazette*, 3 août 1994, p. B5; *La Presse*, 9 août 1994, p. A9.

8. Ministère de la Défense nationale, *Communiqué no 94-041*, 21 septembre 1994.

9. *The Globe and Mail*, 12 juillet 1994, p. A4.

10. *Le Soleil*, 17 septembre 1994, p. A10; Kevin Cox, *The Globe and Mail*, 26 septembre 1994, p. A4; *The Ottawa Citizen*, 30 septembre 1994, p. A4.

11. Ministère de la Défense nationale, *Communiqué no NR-94.038*, 12 août 1994; voir aussi *The Globe and Mail*, 19 août 1994, p. 1 et *La Presse*, 19 août 1994, p. A6.

C — Les politiques économiques et commerciales

À quelques reprises ce trimestre, le ministre du Commerce international, M. Roy MacLaren, faisait part à des auditoires au Canada et en Amérique latine de ses préoccupations concernant l'avenir de la libéralisation des échanges dans l'hémisphère américain¹². Il critiquait l'indécision des États-Unis dans le dossier de l'accession du Chili à l'ALENA (Accord de libre-échange nord-américain), estimant que cette hésitation livrait un message négatif aux autres pays d'Amérique latine et les inciterait à considérer plus prometteuses des ententes bilatérales ou la création d'une zone de libre-échange sud-américaine. De plus, précisait-il, l'expansion de l'ALENA ne se limite pas à l'hémisphère sud-américain et la seule épreuve d'une adhésion pour un pays sera le respect de l'Accord et la volonté de collaborer à une réforme progressive du commerce. L'ALENA, plaidait-il, doit être évolutif et élargir sa composition ou bien courir le «risque très réel» de rester fermé en permanence et de voir se créer des blocs régionaux rivaux. M. MacLaren appelait à la mise en commun des efforts pour faire progresser l'ALENA et ultimement lancer une «nouvelle vague de libéralisation» du commerce multilatéral. Le Canada, annonçait-il, défendra cette position lors du prochain Sommet des Amériques et devant plusieurs tribunes internationales.

Par ailleurs, le 2 septembre, était signé l'accord établissant à Montréal le Secrétariat de la Commission nord-américaine de coopération environnementale créée dans le cadre de l'ALENA¹³. Le Secrétariat exécutera les travaux de la Commission qui avait tenu sa première réunion quelques semaines plus tôt à Washington.

D — Les politiques d'immigration

Après avoir annoncé en juin des modifications à la Loi sur l'Immigration, énoncées dans le projet de loi C-44, le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, M. Sergio Marchi, annonçait le 7 juillet une réorientation des politiques canadiennes sur le contrôle des abus en matière d'immigration et le renvoi de ressortissants étrangers illégaux¹⁴. Les principales mesures de cette nouvelle orientation concernent l'expulsion de criminels étrangers résidant illégalement au Canada et le renvoi ou le maintien au Canada de revendicateurs de statut de réfugié déboutés une première fois. Ainsi, des demandeurs au statut de réfugié sous le coup d'une mesure de renvoi depuis plus de trois ans

12. Gouvernement du Canada, *Déclaration no 94/46*, 31 août 1994 et *Déclaration no 94/53*, 23 septembre 1994; *Le Devoir*, 2 septembre 1994, p. A5; *The Globe and Mail*, 24 septembre 1994, p. B2; voir aussi *Le Devoir*, 20 juillet 1994, p. A4.

13. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 167*, 2 septembre 1994; Graham FRASER, *The Globe and Mail*, 27 juillet 1994, p. B2.

14. Citoyenneté et Immigration Canada, *Déclaration, Communiqués no 94-59, no 94-60, no 94-61 et no 94-62*, 7 juillet 1994. Lila SARICK, *The Globe and Mail*, 8 juillet 1994, pp. A1-A2; Jean DION, *Le Devoir*, 8 juillet 1994, pp. A1-A12.

et remplissant des conditions précises, telles une autonomie financière pourront solliciter une demande de résidence permanente. Les personnes ne réunissant pas les conditions exigées devront quitter le pays. Environ 25 000 demandeurs déboutés sont touchés par ces décisions. Les ordonnances de renvois vers l'Afghanistan, Haïti, le Burundi ou le Rwanda ont toutefois été placées sous moratoire.

Toujours en juillet, une troisième prolongation des mesures spéciales visant les citoyens de l'ex-Yougoslavie était annoncée¹⁵. Mis en application en juillet 1992, ce programme a jusqu'ici permis à quelque 3 200 personnes de présenter une demande de résidence au Canada. Par ailleurs, en fin de trimestre, le ministère de l'Immigration complétait ses consultations publiques et mettait la dernière touche aux préparatifs entourant le dépôt des prochains niveaux d'immigration prévu cet automne¹⁶.

E — Rencontres et organisations internationales

1 — L'ONU

Le 29 septembre, le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, exposait devant l'Assemblée générale des Nations Unies les priorités du Canada en vue d'une réforme de cette institution¹⁷. Il a alors énoncé cinq grandes priorités et, pour chacune d'elles, un certain nombre d'engagements ou de propositions de réforme.

- 1) Le renforcement de la capacité d'action préventive du système onusien et un accès rapide à des ressources humaines qualifiées. À ce propos, le Canada dressera un inventaire des personnes-ressources aptes à effectuer des missions de bons offices spécialisées et, afin de développer une stratégie à long terme, il appuyera la tenue de sommets bisannuels du Conseil de sécurité et d'audiences publiques du Conseil économique et social.
- 2) La révision des activités de l'ONU dans les domaines économique et social. À cet égard, le Canada considère qu'il faut repenser le rôle et le mandat de toutes les institutions multilatérales, y compris celle de Bretton Woods.
- 3) Le renforcement de la capacité d'intervention rapide de l'ONU. Dans cette perspective, le gouvernement canadien examinera, en se fondant sur des avis d'experts internationaux, la proposition visant à créer une

15. Citoyenneté et Immigration, *Communiqué no 94-76*, 29 juillet 1994.

16. Voir *The Globe and Mail*, 13 septembre 1994, p. A4, 14 septembre 1994, p. A2, 15 septembre 1994, p. A6 et 16 septembre 1994, p. A2.

17. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 185*, 22 septembre 1994, *Communiqué no 188*, 29 septembre 1994, *Déclaration no 94/55*, 29 septembre 1994; *The Globe and Mail*, 30 septembre 1994, pp. A1-A6; Sylviane TRAMIER, *Le Devoir*, 30 septembre 1994, p. A5.

force militaire onusienne permanente. Les résultats de cette étude seront diffusés à tous les États membres d'ici un an.

- 4) L'amélioration du fonctionnement des organes décisionnels de l'ONU. Le Canada considère à ce chapitre qu'une révision de la composition du Conseil de sécurité s'impose et qu'un dialogue entre les pays membres du Conseil et ceux impliqués dans les opérations de maintien de la paix doit être institutionnalisé.
- 5) Le renforcement des assises financières de l'ONU et l'amélioration des pratiques administratives. Pour répondre à cette priorité, le Canada appelait à la révision des échelles de contributions et à une simplification des procédures budgétaires.

En plus de prononcer cet important discours, M. Ouellet profitait de son passage à New York pour rencontrer le Secrétaire général des Nations Unies et plusieurs ministres des Affaires étrangères, dont ses homologues du G7 auxquels il devait se joindre pour un dîner de travail.

2 – La Conférence internationale sur la population et le développement

Les représentants de près de 180 nations se réunissaient au Caire, en Égypte, du 5 au 13 septembre, pour discuter des liens complexes existant entre les taux de croissance démographique, le développement économique et social, l'environnement et les migrations. La délégation canadienne était dirigée par le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, M. Sergio Marchi, à qui se joignait la Secrétaire d'État (Amérique latine et Afrique), Mme Christine Stewart. Certains thèmes abordés durant cette conférence soulevèrent d'après discussions parmi les participants. Pour sa part, le Canada se prononçait notamment en faveur d'une planification familiale qui, accompagnée de services médicaux, devrait réduire le recours à l'avortement. Le Canada considérait aussi, parmi les droits fondamentaux de la personne, le droit pour une femme de déterminer le nombre de ses enfants et le droit de choisir l'orientation de sa vie ainsi que le droit d'accès à un emploi, à des soins médicaux et à l'éducation¹⁸. À cet effet, le Canada versera \$14,9 millions à l'UNICEF pour appuyer l'éducation des jeunes filles dans 15 pays africains¹⁹.

3 – La Conférence des Nations Unies sur la pêche hauturière et l'OPANO

Deux tribunes s'offraient au Canada ce trimestre pour discuter du problème de plus en plus aigu de la surpêche dans les eaux internationales. D'abord, du 15 au 29 août, le ministre canadien des Pêches et Océans,

18. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 164*, 31 août 1994 et *Déclaration no 94/47*, 6 septembre 1994; *Le Devoir*, 14 septembre 1994, p. A7 et *The Globe and Mail*, 6 septembre 1994, p. A8.

19. ACDI, *Communiqué no 94-36*, 8 septembre 1994.

M. Brian Tobin, était au nombre des participants à la Conférence des Nations Unies sur la pêche hauturière. Le Canada tentait alors de rallier une majorité de pays autour de l'ébauche d'une convention internationale qui garantira un contrôle des stocks de poissons chevauchant les limites des eaux territoriales. L'existence d'une telle convention, a fait valoir le Canada, assurera une saine exploitation des ressources et éliminera les contrôles unilatéraux effectués en haute mer. Une soixantaine de pays partagent la position canadienne dont la Norvège avec qui le Canada espère d'ailleurs ratifier un traité bilatéral qui permettra à chacun des deux pays de contrôler les navires de l'autre à l'extérieur de leur zone exclusive²⁰.

D'autre part, en septembre, l'Organisation des Pêches de l'Atlantique du Nord-Ouest (OPANO) tenait son assemblée annuelle à Dartmouth, en Nouvelle-Écosse, pour déterminer les quotas de pêche qui seront en vigueur durant l'année. Le Canada obtint à cette réunion d'importantes concessions notamment sur les quotas de turbot et voyait le moratoire sur la pêche à la morue être maintenu. Ces résultats n'étaient pas sans réjouir le ministre Tobin qui se déclarait très satisfait de la nouvelle éthique de conservation dont fait preuve l'OPANO²¹.

4 – Le Sommet économique du Groupe des pays les plus industrialisés

Le vingtième Sommet économique du G7 qui se déroulait cette année, à Naples, en Italie, à la mi-juillet, voyait pour la première fois la Russie être associée à part entière au volet politique du Sommet. Le Premier ministre du Canada et son ministre des Finances, qui en étaient, eux aussi, à leur première participation à cet événement, se rendaient à Naples en ayant pour principaux objectifs la poursuite de la lutte contre le chômage, l'accélération de la mise sur pied de l'Organisation mondiale du Commerce et un accroissement des efforts aux réformes en Russie et en Ukraine. Sur ce dernier point, les membres du G7 appuyaient une proposition canadienne de tenir une réunion internationale consacrée à la transformation économique en Ukraine (cf. section G-4). En tant que prochain pays hôte du Sommet, le Canada a également fait part de son intention de favoriser les discussions de nature économique et de conférer à cette rencontre un caractère plus dépouillé.

Parmi les questions politiques abordées lors de ce Sommet, la crise yougoslave a encore cette année dominé les discussions. À ce sujet, le Premier ministre s'est rallié aux autres dirigeants pour lancer un avertissement aux différentes parties impliquées dans le conflit afin qu'elles acceptent le dernier plan de paix proposé. M. Chrétien a de nouveau évoqué la possibilité de

20. *The Globe and Mail*, 11 août 1994, p. A4 et 16 août 1994, p. A3.

21. Kevin Cox, *The Globe and Mail*, 20 septembre 1994, p. A4, 21 septembre 1994, p. A3 et 24 septembre 1994, p. A4; *Le Soleil*, 24 septembre 1994, p. B1.

retirer les Casques bleus canadiens de la région si l'embargo sur les armes était levé. Sur les autres dossiers d'actualité, les participants ont aussi démontré une volonté commune de coopérer²².

F — Les relations canado-américaines

1 – La visite du vice-président américain

Le 19 juillet, le vice-président américain, M. Al Gore, était de passage à Ottawa afin de mettre la dernière main aux préparatifs entourant le Sommet des Amériques qui se tiendra en décembre. L'état des relations canado-américaines a également été passé en revue lors de rencontres avec six ministres canadiens, dont ceux du Commerce, des Pêches et de l'Environnement. Cette visite permet également d'amorcer des discussions pour un éventuel voyage du Président Clinton au Canada²³.

2 – Les relations commerciales

Le long litige canado-américain sur le bois d'œuvre semblait être résolu ce trimestre après qu'un groupe spécial de l'ALE eut déterminé une nouvelle fois l'absence de préjudice causé aux producteurs américains²⁴ et, qu'en août, la contestation extraordinaire, le dernier recours possible dans le cadre de l'ALE entreprise par les États-Unis, eût échouée²⁵. En vertu de la décision du comité extraordinaire, Washington devra rembourser les quelque \$800 millions illégalement perçus en droits de douane depuis 1991. Fruit de plusieurs années d'après négociations, ces développements étaient qualifiés de victoire par le gouvernement canadien mais, en septembre, les producteurs américains déposaient une requête judiciaire pour contester la constitutionnalité du mécanisme de règlement des conflits de l'ALE²⁶.

D'autre part, le litige sur les ventes de blé canadien aux États-Unis continuait d'opposer les deux pays avant qu'une entente puisse être finalement conclue dans les heures précédant la date butoir du 1^{er} août. Les ministres canadiens et américains de l'Agriculture et du Commerce s'étaient réunis à Washington et même en marge du Sommet du G7 afin de trouver un terrain d'entente et ainsi éviter la possibilité de représailles commerciales

22. *Le Devoir*, 7 juillet 1994, pp. A1-A8 et 11 juillet 1994, p. A4 et pp. A1-A8; *The Globe and Mail*, 11 juillet 1994, pp. A1-A7 et pp. B1-B2.

23. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 18 juillet 1994; *Le Devoir*, 20 juillet 1994, p. A-4; Dan WESTELL, *The Globe and Mail*, 7 juillet 1994, p. A-4.

24. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 138*, 6 juillet 1994; *Le Devoir*, 7 juillet 1994, p. B-2.

25. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 156*, 3 août 1994; Drew FAGAN, *The Globe and Mail*, 4 août 1994, pp. A1-A2; Manon CORNELIER, *Le Devoir*, 4 août 1994, pp. A1-A8.

26. *Le Devoir*, 16 septembre 1994, p. A-6; Drew FAGAN, *The Globe and Mail*, 15 septembre 1994, pp. B1-B2.

américaines²⁷. L'entente d'une durée d'un an réduira les exportations de blé canadien à 1,5 million de tonnes pour l'année-récolte de 1994-1995, ce qui représente environ une diminution de 40 % des exportations canadiennes. De plus, une Commission composée de six à dix experts sera créée afin de trouver une solution à long terme. Cet accord, plutôt mal accueilli par les agriculteurs canadiens, a été décrit par le ministre canadien de l'Agriculture comme étant «le meilleur résultat possible dans les circonstances»²⁸.

3 – Autres questions

Le 26 juillet, deux bateaux de pêche américains furent saisis par les autorités canadiennes. Ces derniers pêchaient des pétoncles d'Islande à l'extérieur de la zone exclusive canadienne, or le Canada revendique la juridiction de la pêche de ce crustacé, qu'il considère comme une espèce sédentaire, position que ne partage pas le gouvernement américain. Le 11 août, un troisième bateau de pêche américain est arraisonné; celui-ci pêchait de la sole à l'intérieur des limites canadiennes. Ces gestes soulevèrent l'ire de plusieurs représentants politiques américains et l'ambassade canadienne à Washington fut saisie de l'affaire²⁹.

D'autre part, le Canada désignait à la fin du trimestre un représentant chargé d'examiner la possibilité de renégocier l'entente canado-américaine sur les services aériens³⁰. Depuis avril 1991, douze sessions de discussions n'ont pas réussi à rallier les deux parties sur ce délicat sujet. Enfin, les États-Unis et le Canada signèrent ce trimestre un accord fiscal qui réduira les taux d'imposition sur le paiement transfrontalier des intérêts et redevances³¹.

G — Le Canada et l'espace européen

Au cours des deux dernières années, le Canada et la Communauté européenne furent appelés à gérer des dossiers économiques et politiques régionaux majeurs tels que les accords de Maastricht et l'Accord de libre-échange nord-américain soulevant ainsi des inquiétudes des deux côtés de l'Atlantique quant à l'état des relations canado-européennes. Le ministre du

27. Graham FRASER, *The Globe and Mail*, 28 juillet 1994, pp. B1-B2, 29 juillet 1994, p. B-6 et 30 juillet 1994, p. B-3; Madelaine DROHAM, *The Globe and Mail*, 9 juillet 1994, pp. A1-A9; voir aussi Gouvernement du Canada, *Communiqué no 140*, 8 juillet 1994; *The Globe and Mail*, 9 juillet 1994, p. A1.

28. Barrie MCKENNA, *The Globe and Mail*, 3 août 1994, pp. A1-A2; *Le Devoir*, 2 août 1994, p. B-2; *The Globe and Mail*, 2 août 1994, pp. A1-A2 et 3 août 1994, pp. B1-B4; *Le Devoir*, 3 août 1994, p. B2.

29. *Bulletin du Commandement maritime*, juillet-août 1994, vol. 3, no. 5, p. 1; *The Globe and Mail*, 27 juillet 1994, pp. A1-A3, 28 juillet 1994, p. A4, 29 juillet 1994, p. A5, 30 juillet 1994, p. A4, 1^{er} août 1994, p. A6 et 4 août 1994, p. A4.

30. Gérard BÉRUBÉ, *Le Devoir*, 28 septembre 1994, p. B2; Oliver BERTIN, *The Globe and Mail*, 28 septembre 1994, p. B7.

31. *Le Devoir*, 1^{er} septembre 1994, p. B2; *The Globe and Mail*, 1^{er} septembre 1994, p. B2.

Commerce international, M. Roy MacLaren, a consacré une allocution à ce thème le 12 juillet. Il a d'abord souligné l'importance, pour l'économie canadienne, de l'Europe qui en dépit d'une baisse des échanges demeure toujours le deuxième partenaire économique du Canada et a rappelé que le développement de nouveaux marchés ne se fera pas au détriment des marchés établis. Le gouvernement canadien entend toutefois relancer son plan de promotion du commerce et de l'investissement vers l'Europe afin de donner un second souffle aux échanges commerciaux avec l'Union européenne³².

1 – Les séjours en Europe du Premier ministre canadien

Avant de participer au Sommet du G-7, le Premier ministre canadien se rendait en visite officielle en Allemagne et au Vatican, les 6 et 7 juillet³³. M. Chrétien rencontrait le Président allemand, M. Roman Herzog, ainsi que le chancelier Helmut Kohl et le président de la Commission de l'Union européenne, M. Jacques Delors, lui aussi de passage à Bonn. Il leur a notamment exprimé la crainte de voir la sécurité des Casques bleus canadiens en Bosnie menacée advenant une levée de l'embargo sur la vente d'armes aux Musulmans tandis qu'au chapitre des relations bilatérales, il a dit espérer voir augmenter les importations canadiennes en Allemagne afin d'équilibrer la balance commerciale entre les deux pays. Au Vatican, le Premier ministre a rencontré le souverain pontife ainsi que le secrétaire d'État du Vatican. La position de Rome sur certains dossiers épineux à l'approche de la Conférence du Caire sur le développement et la population ont fait l'objet de discussions officielles.

M. Chrétien retournait en Europe pour participer au Congrès de l'Internationale libérale qui se tenait, les 8 et 9 septembre, en Islande³⁴. Il a profité de l'occasion pour rencontrer son homologue islandais, M. David Oddson, ainsi que ses vis-à-vis slovène et finlandais, MM Janez Drnousek et Esko Aho avec lesquels il a notamment fait le point sur la situation en ex-Yougoslavie.

2 – La Pologne

Accompagné d'une délégation commerciale, le Président de la Pologne, M. Lech Walesa, a effectué sa première visite au Canada du 10 au 13 septembre. Cette visite a donné lieu à la signature de deux ententes, l'une portant sur des questions environnementales, l'autre sur la coopération judiciaire, ainsi qu'à l'annonce d'une aide technique de \$3,85 millions qui stimulera les réformes politiques et économiques entreprises en Pologne. Des négociations

32. Gouvernement du Canada, *Déclaration no 94/33*, 12 juillet 1994; voir aussi Gouvernement du Canada, *Déclaration no 94/37*, 21 juillet 1994.

33. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 28 juin 1994; *Le Devoir*, 7 juillet 1994, p. A-5; Madelaine DROHAN, *The Globe and Mail*, 8 juillet, p. A-8; *Le Devoir*, 6 juillet 1994, p. A-4.

34. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 6 septembre 1994.

pour la constitution d'un Fonds canado-polonais pour entrepreneurs d'une valeur de \$32 millions ont également été entamées. Au cours de ses entretiens à Ottawa et à Toronto, M. Walesa a appelé les investisseurs canadiens à œuvrer en Pologne et a dit regretter l'imposition de frais de \$50.00 demandé aux gens d'affaires polonais pour l'obtention d'un visa de séjour au Canada. Par ailleurs, le Président polonais a de nouveau exprimé la volonté de son pays d'adhérer à l'OTAN, un geste en faveur duquel le Canada a réitéré son appui³⁵.

3 – La Russie

Deux ententes ont été conclues ce trimestre entre le Canada et la Russie³⁶. Le 4 juillet, un protocole d'entente de \$3 millions par lequel le Canada partagera avec la Russie son expérience dans la gestion d'un système fédéral a été ratifié tandis que, le 6 septembre, un accord de \$10 millions sur la sécurité nucléaire a été signé à Moscou. En vertu de cette dernière entente, des employés d'Énergie atomique du Canada assisteront leurs vis-à-vis russes dans le renforcement des mesures de sécurité dans les centrales nucléaires russes. D'autre part, le Canada se réjouissait, le 31 août, du retrait des dernières troupes russes stationnées en Estonie et en Lettonie en notant que la Russie avait, par ce geste, respecté ses engagements envers la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe³⁷.

4 – L'Ukraine

En juillet, à l'issue des élections présidentielles ukrainiennes, le Canada a tenu à assurer le nouveau président de l'Ukraine, M. Leonid Koutchma, du maintien de son soutien aux réformes entreprises depuis l'indépendance de ce pays³⁸. Quelques jours plus tôt, ce sujet avait fait l'objet de discussions au Sommet du G7 et les pays membres avaient alors entériné la proposition du Canada d'organiser une conférence sur le partenariat pour la transformation économique de l'Ukraine. Le Canada témoignait aussi de son appui à ces réformes en octroyant \$2,5 millions pour la création d'un programme d'un an dont l'objectif est d'accentuer les échanges entre des Canadiens et des Ukrainiens travaillant dans les secteurs de l'administration publique, la santé ou l'agriculture³⁹.

35. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 8 septembre 1994; Gouvernement du Canada, *Communiqué no 175 et 176*, 12 septembre 1994; *Le Devoir*, 12 septembre 1994, p. A-4 et 13 septembre 1994, p. A-2; Jeff SALLOT, *The Globe and Mail*, 13 septembre 1994, p. A-4.

36. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 136*, 4 juillet 1994 et *Communiqué no 170*, 6 septembre 1994.

37. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 165*, 31 août 1994.

38. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 141*, 12 juillet 1994.

39. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 159*, 23 août 1994.

5 – Autres pays

Le Premier ministre du Canada recevait ce trimestre à Ottawa d'autres personnalités politiques européennes. Le 24 août, il a rencontré la présidente de l'Irlande, Mme Mary Robinson, dans le cadre d'une visite pancanadienne qui la mena également au Québec et en Colombie-Britannique⁴⁰ puis, du 14 au 17 septembre, il était l'hôte de son homologue belge, M. Jean-Luc Dehaene, avec lequel il discutait de la situation au Rwanda et de problèmes économiques touchant les deux pays⁴¹. Enfin, les 29 et 30 septembre, il accueillait le secrétaire d'État aux Affaires du Royaume-Uni, M. Douglas Hurd, qui, à l'issue d'une rencontre avec son homologue canadien, se déclara perplexe à l'égard de la possibilité de créer une armée onusienne permanente⁴².

6 – Le conflit yougoslave

En août, les membres de l'OTAN, appuyés par la Russie, procédèrent à un nouveau bombardement des positions serbes après que ceux-ci eurent pris possession d'armes confiées aux forces onusiennes situées près de Sarajevo. Le Canada, qui donna son aval à ce geste, mit ses forces en état d'alerte afin de pouvoir répondre à toutes représailles⁴³. Les Serbes retournèrent finalement les pièces confisquées à l'ONU dans les jours qui suivirent.

La Chambre des Communes du Canada tenait le 21 septembre un autre débat sur le rôle du Canada dans le maintien de la paix. Les députés de tous les partis y examinèrent plus particulièrement la possibilité de renouveler le mandat, après trois ans de présence continue, des Casques bleus en ex-Yougoslavie alors même que l'ONU sollicite de nouveaux effectifs en Haïti. Durant ce débat, le ministre des Affaires étrangères s'est montré en faveur du maintien des soldats canadiens en Bosnie et en Croatie, en dépit de l'improbabilité d'un règlement à court terme et du potentiel de danger que représente la levée de l'embargo sur les armes. Au lendemain de ce débat, le gouvernement annonçait qu'il avait opté pour un maintien de sa participation à la FORPRONU pour une période de six mois et sans coupure d'effectif. Cette décision, précisait-on, souligne la fidélité du Canada aux Nations Unies, à ses alliés de la FORPRONU et témoigne de son désir d'obtenir un règlement pacifique dans la région. Toutefois, ce choix pourrait être réexaminé si les circonstances sur le terrain évoluent ou si la sécurité du contingent canadien est mise en

40. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 23 août 1994; Claude TURCOTTE, *Le Devoir*, 30 août 1994, p. B-2; *The Globe and Mail*, 25 août 1994, p. A-3.

41. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 9 et 14 septembre 1994; *Le Devoir*, 16 septembre 1994, p. A-5.

42. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 187*, 23 septembre 1994; *The Ottawa Citizen*, 1^{er} octobre 1994, p. H12 et 8 octobre 1994, p. B6.

43. *The Toronto Star*, 6 août 1994, p. A-3.

cause⁴⁴. De plus, toujours en septembre, le Canada accordait une aide humanitaire de \$10 millions à l'ancienne Yougoslavie. Cette aide sera répartie entre le Programme alimentaire mondial, le Haut-Commissariat aux réfugiés, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, l'Organisation mondiale de la santé, la Croix-Rouge internationale, le Fonds spécial des Nations Unies pour Sarajevo et deux organismes canadiens, CARE Canada et Queen's University⁴⁵.

H — Le Canada, l'Amérique latine et les Antilles

1 – Le séjour en Argentine et au Brésil du ministre du Commerce

Le ministre du Commerce international, M. Roy MacLaren, accompagné de gens d'affaires, effectuait à partir du 28 août une mission commerciale en Argentine et au Brésil. En 1993, les exportations canadiennes en Argentine se sont accrues de 23 % par rapport à 1992 et celles au Brésil de 20 % tandis que le Canada a importé pour \$115 millions de produits argentins et pour \$788 millions de produits brésiliens. La mission canadienne explorait avec des représentants du gouvernement et des milieux d'affaires de ces deux pays des possibilités d'investissement et de coentreprises notamment dans les secteurs des télécommunications, des mines et du transport. Durant cette mission, M. MacLaren livrait également un message en faveur d'une libéralisation plus poussée du commerce à l'échelle de l'hémisphère américain (cf section C)⁴⁶.

2 – Haïti

C'est avec un sentiment d'apaisement que le Canada accueillait l'annonce d'une entente entre les négociateurs américains dirigés par l'ex-Président Carter et le régime militaire haïtien⁴⁷. La tension avait été vive dans les semaines précédentes notamment après l'expulsion d'Haïti, à la mi-juillet, d'une mission de l'ONU et de l'OEA dont trois Canadiens faisaient partie⁴⁸. Le Conseil de sécurité de l'ONU avait réagi en adoptant une résolution coparrainée par le Canada, la France, les États-Unis et l'Argentine, autorisant les États membres à user «de tous les moyens nécessaires» pour faire respecter les accords de Governor's Island. Le ministre canadien des Affaires étrangères qui

44. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 186*, 23 septembre 1994; Huguette Young, *Le Devoir*, 24-24 septembre 1994, p. A-6; Jeff SALLOT, *The Globe and Mail*, 24 septembre 1994, p. A-8; voir aussi Gouvernement du Canada, *Déclaration no 94/52*, 21 septembre 1994; Jeff SALLOT, *The Globe and Mail*, 21 septembre 1994, pp. A1-A2 et 22 septembre 1994, p. A-4.

45. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 183*, 21 septembre 1994.

46. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 161*, 25 août 1994 et *Déclaration no 94/46*, 31 août 1994; *Le Devoir*, 2 septembre 1994, p. A5.

47. Gouvernement du Canada, *Déclaration no 94/52*, 21 septembre 1994.

48. *Le Devoir*, 12 juillet 1994, p. A5; *The Globe and Mail*, 12 juillet 1994.

avait désapprouvé le geste haïtien et estimé que les «limites de la tolérance» avaient été atteintes, réitéra alors la volonté du Canada de ne pas participer à une éventuelle invasion d'Haïti⁴⁹. L'engagement militaire canadien se limita donc au respect de l'embargo décrété par l'ONU et, à ce titre, quinze militaires canadiens avaient été dépêchés en août au sein d'un groupe multinational d'observation pour patrouiller la frontière entre la République dominicaine et Haïti⁵⁰. Le 17 août, à la suite d'une recommandation de l'OEA, le gouvernement canadien intensifia ses sanctions contre Haïti en bannissant toute opération bancaire avec ce pays⁵¹. La tension atteignit son point culminant le 15 septembre avec l'ultimatum lancé à la junte par le Président des États-Unis. L'imminence d'une invasion ne modifia pas la position du Canada qui réitéra aux États-Unis et à l'ONU son désir de ne participer qu'à la deuxième phase de l'intervention, celle du maintien de la paix et de la reconstruction du pays⁵². Avec l'annonce officielle du retour du Président Aristide, les autorités canadiennes se préparaient donc à dépêcher 700 Canadiens, soit 100 membres de la Gendarmerie royale du Canada pour assurer une formation policière et 600 militaires en guise de soutien logistique à la MINUHA (Mission des Nations Unies en Haïti). Une équipe exploratoire auquel le Canada participait, devait se rendre immédiatement sur les lieux⁵³. Le 29 septembre, le Conseil de sécurité de l'ONU adopta la résolution 944 coparrainée par le Canada, préconisant la levée des sanctions contre Haïti dès le retour du Président Aristide⁵⁴. Toutefois, à la demande du Père Aristide, le Canada leva dès ce trimestre une partie de son embargo, soit les sanctions relatives aux services aériens et aux transactions financières.

3 – La Jamaïque

M. P.J. Paterson, le Premier ministre de la Jamaïque, était de passage à Ottawa et à Toronto, les 14 et 15 juillet. En plus de discuter des derniers développements dans la crise haïtienne et de l'ordre du jour du prochain Sommet des Amériques, M. Paterson, soulevait aussi lors de ce séjour la délicate question de la déportation de criminels étrangers vers leur pays d'origine. Devant les journalistes, le Premier ministre déclarait que l'expulsion

49. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 154*, 31 juillet 1994; *The Globe and Mail*, 1^{er} août 1994, pp. A1-A6; *Le Devoir*, 3 août 1994, p. A2; *The Ottawa Citizen*, 31 août 1994, p. A6; *La Presse*, 13 juillet 1994, p. B3; *Le Devoir*, 13 juillet 1994, pp. A1-A8.

50. Ministère de la Défense nationale, *Communiqué no NR-94.037*, 5 août 1994; *The Globe and Mail*, 6 août 1994, p. A4; voir aussi *Bulletin du Commandement maritime*, vol. 3, no 5, juillet-août 1994.

51. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 158*, 18 août 1994.

52. *The Globe and Mail*, 3 septembre 1994, pp. A1-A6 et 7 septembre 1994, p. A6; *Le Devoir*, 16 septembre 1994, pp. A1-A2; *La Presse*, 16 septembre 1994, p. C9.

53. Graham FRASER, *The Globe and Mail*, 16 septembre 1994, p. A7 et 23 septembre 1994, p. A8; *La Presse*, 21 septembre 1994, p. B4.

54. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 190*, 29 septembre 1994; *Le Devoir*, 27 septembre 1994, pp. A1-A9.

de criminels ne constituait pas une solution aux problèmes sociaux du Canada. Cette question avait fait la une des journaux torontois après que des accusations de meurtre furent portées contre les immigrants jamaïcains plus tôt cette année⁵⁵.

4 – Le Mexique

Le 21 août, l'attention de la communauté internationale fut monopolisée par les élections présidentielles mexicaines qui étaient supervisées par près d'un millier d'observateurs étrangers. Pour leur part, la cinquantaine d'observateurs canadiens s'impliquèrent particulièrement dans la région du Chiapas et la ville de Mexico. Ces élections furent remportées par le Président Ernesto Zedillo auquel le Premier ministre canadien assura, dans une lettre de félicitations, son soutien et sa collaboration⁵⁶.

I — Le Canada et le Moyen-Orient

Le Canada était représenté le 25 juillet par son ambassadeur aux États-Unis, M. Raymond Chrétien, lors des cérémonies entourant la signature de l'Accord entre la Jordanie et Israël qui mit fin à l'état de belligérance entre ces deux pays. Cet événement réjouissait les autorités canadiennes qui appelaient les autres pays du Moyen-Orient à poser des gestes semblables afin de normaliser leurs relations avec Israël⁵⁷.

Par ailleurs, le Groupe de travail sur le contrôle des armements et la sécurité régionale, l'un des cinq comités du Processus de Paix au Moyen-Orient auquel le Canada participe, avait demandé aux responsables canadiens de mettre sur pied des projets susceptibles de rétablir une confiance mutuelle entre Israéliens et Arabes dans le domaine de la navigation maritime. C'est dans ce cadre que le Canada dirigeait ce trimestre deux activités destinées aux officiers de marine israéliens et arabes. Il participait d'abord, le 15 juillet, au large de Venise, en Italie, à une démonstration navale réalisée conjointement avec les États-Unis et l'Italie puis accueillait, en août, à Halifax, en Nouvelle-Écosse, un symposium pour les commandants de marine du Moyen-Orient⁵⁸.

55. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 8 juillet 1994 ; Lila SARICK, *The Globe and Mail*, 15 juillet 1994, p. A3 ; *Le Devoir*, 15 juillet 1994, p. A4.

56. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 29 août 1994 ; *Le Devoir*, 17 août 1994, p. A2 ; *The Globe and Mail*, 19 août 1994, p. A9.

57. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 149*, 25 juillet 1994.

58. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 143*, 14 juillet 1994, et *Communiqué no 162*, 26 août 1994.

J — Le Canada et l'Afrique (Sud du Sahara)

1 — La Corne de l'Afrique

Dans le cadre d'une visite exploratoire de la Corne de l'Afrique, la Secrétaire d'État pour l'Amérique latine et l'Afrique, Mme Christine Stewart, se rendait en Éthiopie et en Érythrée du 29 août au 1^{er} septembre. À Asmara, la capitale de l'Érythrée, elle annonçait des mesures d'appui à ce pays qui a récemment obtenu son indépendance. Parmi ces mesures figure une aide alimentaire de \$21 millions répartis sur trois ans. Puis, à Addis-Abeba, elle donnait le coup d'envoi à une stratégie d'aide qui devrait permettre à l'Éthiopie de relever le défi de l'indépendance alimentaire. L'ACDI fournira à cet effet une aide de \$54 millions. De retour au pays, Mme Stewart disait souhaiter que cette aide bilatérale favorise le développement démocratique et la stabilité régionale dans la corne de l'Afrique⁵⁹.

2 — Le Lesotho

Une crise constitutionnelle éclata au Lesotho le 17 août alors que le gouvernement élu était dissous par le roi et qu'un conseil provisoire était nommé pour diriger le pays. Le Canada, qui appuyait les efforts de médiation de l'Afrique du Sud, du Zimbabwe et du Botswana, se réjouissait un mois plus tard de la signature d'un accord visant le rétablissement du gouvernement légitime⁶⁰.

3 — Le Rwanda

La tragédie rwandaise se transportait ce trimestre dans les camps de réfugiés de Goma et de Bukavu où des centaines de milliers de personnes devaient faire face à la faim, la déshydratation et les épidémies. Devant l'ampleur des besoins, les organisations non gouvernementales et le Haut-Commissariat aux réfugiés lancèrent un appel à la solidarité internationale. Le Canada y répondit en accordant une assistance humanitaire de \$10 millions et en offrant des services sanitaires et médicaux⁶¹. Une équipe de 250 personnes chargées de mettre en place des installations de purification de l'eau et une ambulance de campagne étaient dépêchées sur les lieux le 26 juillet⁶². Le lieutenant-colonel Jim Anderson dirigeait cette mission baptisée «Opération Passage». De plus, afin d'assurer le transport de l'aide internationale et faciliter

59. ACDI, *Communiqué no 94-29*, 23 août 1994, *Communiqué no 94-32*, 1^{er} septembre 1994 et *Communiqué no 94-33*, 2 septembre 1994; John STACKHOUSE, *The Globe and Mail*, 6 septembre 1994.

60. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 178*, 14 septembre 1994.

61. ACDI, *Communiqué no 94-25*, 21 juillet 1994; Jocelyn COULON, *Le Devoir*, 22 juillet 1994, pp. A1-A10.

62. Ministère de la Défense nationale, *Communiqué no NR-43.035*, 25 juillet 1994; *La Presse*, 26 juillet 1994, p. A1.

le déploiement de la MINUAR II (Mission des Nations Unies pour l'assistance au Rwanda), les militaires canadiens entreprenaient le travail de réfection de l'aéroport de Kigali.

En septembre, en raison de l'amélioration de la situation dans les camps et la réouverture de l'aéroport, le Canada rapatriait son personnel médical et mettait fin au pont aérien reliant Nairobi et Kigali⁶³. Ce pont aérien aura permis la réalisation de 305 missions et le transport de 6315 passagers et de 2580 tonnes de matériel. L'engagement militaire canadien au Rwanda sera maintenu par le biais de l'unité de communication de 400 membres affectée à la MIMNUAR qui, arrivée en août, demeurera sur les lieux jusqu'à la fin de son mandat en janvier 1995. Sur le plan de l'aide humanitaire, le ministère des Affaires étrangères demandait à l'ACDI d'accorder une attention particulière aux projets de rapatriement des réfugiés et de reconstruction des infrastructures⁶⁴.

Signalons enfin que les Nations Unies ont nommé un autre militaire canadien, le major-général Guy Toussignant, à la tête de la MINUAR. M. Toussignant remplace le major-général Roméo Dallaire dont le mandat a pris fin en août⁶⁵.

4 – La Tanzanie

Le Premier ministre canadien recevait à Ottawa le Président tanzanien, M. Ali Hassan Mwinyi, du 28 septembre au 1^{er} octobre. Des consultations sur divers dossiers de sécurité régionale, tels que la situation au Rwanda et au Burundi, ainsi que le renforcement des relations économiques entre le Canada et la Tanzanie ont alors eu lieu. M. Mwinyi était accompagné de son ministre des Affaires étrangères, M. Joseph Rwegasira⁶⁶.

K — Le Canada, l'Asie et l'Océanie

L'intérêt du gouvernement libéral pour la région asiatique ne s'est pas atténué ce trimestre⁶⁷. Du 18 juillet au 2 août, le ministre canadien des Affaires étrangères a effectué un séjour en Asie qui l'a mené au Japon, en Corée du Sud, en Thaïlande, en Chine et à Hong Kong tandis que le Secrétaire d'État à la région Asie-Pacifique est retourné en Asie du 1^{er} au 16 août pour des escales en Australie, en Nouvelle-Zélande, en Malaisie, à Singapour et aux Philippines. Les réunions de l'ANASE (Association des Nations de l'Asie du Sud-Est), du Forum Pacifique Sud et du nouveau Forum régional de l'ANASE, une rencontre

63. Ministère de la Défense nationale, *Communiqué no NR-43.043*, 22 septembre 1994; *The Gazette*, 23 septembre 1994, p. A3.

64. ACDI, *Communiqué no 94-34*, 7 septembre 1994.

65. Voir Jocelyn COULON, *Le Devoir*, 30-31 juillet 1994, p. A2; *La Presse*, 14 août 1994, p. A1.

66. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 27 septembre 1994.

67. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 139*, 7 juillet 1994 et *Communiqué no 152*, 28 juillet 1994.

multilatérale consacrée aux questions de sécurité régionale, ont de plus offert au Canada la possibilité de consulter nombre de ses autres partenaires de la région. En toile de fond de ces séjours à l'étranger se profilait la campagne électorale québécoise et la possible élection d'un gouvernement souverainiste. Cette éventualité incitait les deux ministres fédéraux à rassurer les investisseurs asiatiques quant à la stabilité économique et politique du Canada⁶⁸.

1 – Le Japon

Le ministre des Affaires étrangères, fut le septième ministre du gouvernement libéral à se rendre en Asie depuis le mois de novembre dernier. Dans le cadre de sa tournée asiatique, M. Ouellet s'est d'abord arrêté au Japon du 18 au 21 juillet où il a notamment rencontré le Premier ministre Murayama et son homologue, M. Yohei Kono, pour discuter d'un vaste éventail de questions bilatérales⁶⁹. Ils ont exploré des possibilités de coopération accrue au sein de l'ONU, de l'OCDE, de l'ANASE et du Forum bilatéral Canada-Japon 2000⁷⁰ ainsi que dans les domaines de l'aide au développement et de la non-prolifération nucléaire. De plus, un accord de coproduction de films, d'émissions télévisées et de vidéos qui fut signé le 20 juillet devrait favoriser le développement des relations canado-japonaises économiques et culturelles.

Les rencontres bilatérales ne se limitèrent pas à cette visite puisqu'en septembre, le Canada a reçu le ministre du Commerce international et de l'Industrie, M. Ryutaro Hashimoto, qui avec son vis-à-vis canadien, M. Roy MacLaren, a profité de l'occasion pour faire le point sur les relations commerciales entre les deux pays notamment le dossier de la déréglementation du marché des produits de construction. M. MacLaren a aussi signifié à son interlocuteur l'espoir du Canada d'obtenir un accès sans discrimination au marché japonais advenant la concrétisation des pourparlers économiques entre le Japon et les États-Unis⁷¹.

2 – La Corée du Sud

M. Ouellet a quitté le Japon pour la Corée du Sud où il a incité les dirigeants de ce pays à reprendre leurs négociations avec la Corée du Nord afin de réduire la tension dans la péninsule et de trouver une solution au différend né du refus de Pyongyang de permettre l'accès de ses installations nucléaires aux inspecteurs de l'ONU. Les questions bilatérales ont aussi été

68. *Le Devoir*, 14 juillet 1994, p. A4; ROSS HOWARD, *The Globe and Mail*, 14 juillet 1994, p. A4.

69. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 147*, 20 juillet 1994 et *Déclaration no 94/35*, 21 juillet 1994; *La Presse*, 21 juillet 1994, p. B-3; *Le Devoir*, 21 juillet 1994, p. B-7.

70. Voir Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 21 juillet 1994.

71. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 168*, 2 septembre 1994; Barrie McKENNA, *The Globe and Mail*, 8 septembre 1994, p. B-8.

abordées lors de cette visite, notamment les progrès du Groupe de travail Canada-Corée du Sud créé en avril dernier⁷². Les discussions ministérielles dans ce domaine, tels des projets d'ouverture de marché, se sont poursuivies en septembre à Ottawa lors du passage au Canada du ministre sud-coréen du Commerce, de l'Industrie et de l'Énergie, M. Chulsu Kim⁷³, et le premier rapport de Groupe de travail était déposé à la fin du trimestre. M. Ouellet revoyait son homologue sud-coréen, M. Han Sung-Hoo, en marge de la session de l'ONU pour prendre connaissance de ce rapport et ils ont alors convenu de prolonger les activités de ce comité et d'en élargir le mandat⁷⁴.

3 – L'ANASE

Les 24 et 25 juillet, le ministre des Affaires étrangères a dirigé la délégation canadienne pour la tenue, en Thaïlande, du premier Forum régional de l'ANASE qui réunissait, outre les six pays membres, douze autres pays qui partagent un intérêt commun pour les questions de sécurité régionale. Le Canada considère que cette initiative régionale représente un instrument de prévention des conflits qui, s'il est adapté aux réalités de la région, peut apporter un soutien important à l'ONU. Cette position sous-tendra au cours de la prochaine année, les efforts de la délégation canadienne qui accordera son aide au Brunei dans son travail de coordination et de préparation d'un plan d'action. De plus, les responsables canadiens faciliteront la tenue d'ateliers dans lesquels les pays pourront partager leur expérience sur des thèmes tels le maintien de la paix⁷⁵.

Le Forum régional fut suivi, les 26 et 27 juillet, par la Conférence postministérielle de l'ANASE où les ministres des Affaires étrangères et leur sept partenaires du Dialogue (Canada, Australie, Corée du Sud, Japon, Nouvelle-Zélande, États-Unis et Union européenne) ont discuté des questions politiques et économiques régionales et internationales. À cette tribune, le Canada s'est particulièrement dit préoccupé par la poursuite des activités militaires des Khmers rouges au Cambodge et de la répression du régime militaire en Birmanie tandis qu'au chapitre des relations commerciales, il a annoncé son intention de négocier avec les pays de l'ANASE un accord sur la protection de l'investissement étranger. Le Canada s'appliquera également à travailler à la mise en œuvre de l'APEC dont il assumera, avec les Philippines, la présidence en 1996-1997⁷⁶.

72. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 139*, 7 juillet 1994; *La Presse*, 21 juillet 1994; *Le Devoir*, 23-24 juillet 1994, p. A-10.

73. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 169*, 2 septembre 1994.

74. Gouvernement du Canada, *Déclaration no 94/36*, 25 juillet 1994.

75. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 189*, 29 septembre 1994.

76. Gouvernement du Canada, *Déclaration no 94/38*, 26 juillet 1994 et *Déclaration no 94/39*, 27 juillet 1994.

4 – La Chine

Après avoir participé aux réunions de l'ANASE, le ministre des Affaires étrangères du Canada a poursuivi son voyage en Chine. Le fait marquant de cette visite a été la signature de trois ententes avec le gouvernement chinois : un traité d'assistance mutuelle dans la lutte contre le crime international, une entente créant une ligne de crédit de \$100 millions destiné à soutenir l'importation de biens canadiens et une lettre d'intention en matière de coopération environnementale. En vertu de cette lettre d'intention, l'ACDI mettra en œuvre des projets qui permettront à la Chine d'atteindre les objectifs de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement. Ces projets favoriseront le rendement énergétique des édifices, la définition de normes pour une production industrielle plus respectueuse de l'environnement et la mise au point d'une stratégie de développement durable des ressources du Bassin du Tarim. D'autre part, on apprenait aussi à l'occasion de ce séjour que l'ACDI fournira \$300 000 au Centre de recherche et d'éducation sur les droits de la personne de l'Université d'Ottawa pour appuyer des projets de recherche conjointe avec l'Institut du droit international de l'Université de Beijing⁷⁷.

5 – Hong Kong

Pour la dernière étape de son périple, M. Ouellet s'est arrêté à Hong Kong où il a rencontré le gouverneur par intérim, M. Anson Chan, et plusieurs membres du Conseil législatif. Un protocole d'entente sur la coopération culturelle et la prorogation de l'Accord concernant les enquêtes sur le trafic de la drogue ont été ratifiés à ce moment. Le ministre canadien a également prononcé un discours devant la Chambre de commerce du Canada à Hong Kong. Il a alors réaffirmé la politique d'accueil du Canada envers les immigrants de Hong Kong après la restitution de la colonie britannique à la Chine et a rassuré les investisseurs quant à la situation politique canadienne advenant l'élection d'un gouvernement souverainiste dans la province de Québec⁷⁸.

6 – Le séjour de M. Chan en Nouvelle-Zélande et en Asie du Sud-Est

La Nouvelle-Zélande et quatre pays de l'Asie du Sud-Est composaient l'itinéraire du voyage du Secrétaire d'État à la région Asie-Pacifique. Du 1^{er} au 3 août, M. Chan participait en Australie à la Conférence du Dialogue qui suivait le Forum du Pacifique Sud, un événement qui lui permettait de discuter avec les dirigeants d'une quinzaine d'îles du Pacifique Sud de dossiers d'intérêt commun. Il complétait son escale en Australie par une visite bilatérale officielle puis se rendait en Nouvelle-Zélande, du 7 au 10 août. L'on

77. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 153*, 29 juillet 1994 ; ACDI, *Communiqué no 94-27*, 29 juillet 1994 ; *Le Devoir*, 30-31 juillet 1994, p. A-10.

78. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 155*, 1^{er} août 1994, et *Déclaration no 94/40*, 1^{er} août 1994 ; *Le Devoir*, 2 août 1994, p. A-4.

retiendra de ce passage le lancement d'un programme d'échange destinés aux jeunes Néo-Zélandais et Canadiens⁷⁹. Du 10 au 16 août, M. Chan visitait la Malaisie, Singapour et les Philippines. Dans chacun de ces pays, il avait des entretiens avec des ministres et des gens d'affaires concernant le développement des relations bilatérales et le renforcement de liens économiques et universitaires. M. Chan rapportera le contenu de ses consultations au ministre des Affaires étrangères dont il relève⁸⁰.

L — Chronologie thématique*

La Convention sur le jaugeage des navires

20 juillet :

Le Canada adhère officiellement à la Convention internationale sur le jaugeage des navires qu'il avait signée sous réserve d'approbation en 1969. Cette convention ne vise que les navires de commerce qui effectuent du transport maritime international (Gouvernement du Canada, *Communiqué no 148*, 20 juillet 1994).

La libération de Mme Aung San Suu Kyi

20 juillet :

À l'instar de plusieurs autres pays, le Canada fait pression auprès des autorités birmanes pour obtenir la libération du chef de l'opposition et lauréate de Prix Nobel de la Paix, Mme Aung San Suu Kyi. Ce 20 juillet marque le cinquième anniversaire de son arrestation et son assignation à résidence (Gouvernement du Canada, *Communiqué no 146*, 20 juillet 1994).

Un nouveau Secrétaire général à l'OEА

15 septembre :

Le Ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, accompagné de la Secrétaire d'État pour l'Amérique latine, Mme Christine Stewart, assiste à Washington à la cérémonie d'investiture du nouveau Secrétaire général de l'OEА, M. César Gaviria Trujillo. Ce voyage lui permet également de rencontrer le Secrétaire d'État américain, M. Warren Christopher, et le Président haïtien en exil, M. Jean-Bertrand Aristide (Gouvernement du Canada, *Communiqué no 179*, 14 septembre 1994).

* Cette chronologie n'est pas exhaustive. Elle mentionne essentiellement des événements non rapportés dans les rubriques précédentes.

79. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 157*, 8 août 1994.

80. Gouvernement du Canada, *Déclaration no 94/42*, 5 août 1994, *Déclaration no 94/41*, 4 août 1994, *Déclaration no 94/44*, 11 août 1994 et *Déclaration no 94/45*, 12 août 1994.

La Convention sur la sûreté nucléaire

20 septembre :

À l'occasion de la Conférence annuelle de l'Agence internationale de l'énergie atomique, la présidente de la Commission de contrôle de l'énergie atomique, Mme Agnes Bishop, signe au nom du Canada la Convention sur la sûreté nucléaire. Le Canada a participé à l'élaboration de ce document depuis 1991 et a présidé de mai 1992 à février 1993 le groupe d'experts chargé de sa rédaction (Gouvernement du Canada, *Communiqué no 181*, 20 septembre 1994).

La Convention sur les armes biologiques et à toxines

19 au 30 septembre :

Une délégation canadienne assiste à une conférence spéciale sur la Convention sur les armes biologiques et à toxines qui se tient à Genève. Le Canada et plusieurs autres pays tentent de négocier un protocole de vérification prévoyant entre autres des visites, des inspections et un partage de l'information sur cette question. (Gouvernement du Canada, *Communiqué no 180*, 16 septembre 1994).

Nominations diplomatiques

12 juillet :

Quatre annonces majeures marquent ce trimestre. On apprend d'abord des nominations de Mme Marie-Andrée Beauchemin au haut-commissariat du Pakistan, de M. Dennis Browne au consulat de Los Angeles, de M. Robert Clark à l'ambassade d'Argentine, de M. Jacques Demers à l'UNESCO, de M. Robert Déry au consulat de Minneapolis, de Mme Louise Charron Fortin à l'ambassade du Gabon, de M. Jean-Paul Hubert à l'ambassade de Belgique, de M. Garrett Lambert au commissariat de Hong Kong, de M. Barry Mawhinney à l'ambassade d'Irlande, de M. Ian McLean au consulat de Milan, de M. Allan Stewart au consulat d'Atlanta, de Mme Colleen Swords au haut-commissariat de la Barbade, de M. Donald Wismer au consulat de Détroit, de M. David Wright à l'ambassade d'Espagne et de M. Rob Wright au haut-commissariat de Nouvelle-Zélande. (Gouvernement du Canada, *Communiqué no 142*, 12 juillet 1994).

15 juillet :

Trois jours plus tard, on apprend les nominations de M. Michael Bell à titre d'ambassadeur en Égypte, celle de M. Réjean Frenette en Suisse et celle de Mme Suzanne Laporte en Côte d'Ivoire, au Mali et au Burkina-Faso. S'ajoute également la nomination de M. John Schram au haut-commissariat du Ghana et celle de M. David Karsgaard comme ambassadeur du Canada auprès des Nations Unies. (Gouvernement du Canada, *Communiqué no 145*, 15 juillet 1994).

24 août :

En août, nous sommes avisés des affectations de M. Martin Collacott à la nouvelle ambassade du Cambodge, de M. Alain Dudoit en République tchèque et de Mme Christine Desloges au Viet Nam. Pour sa part, M. Wilfrid-Guy Licari représentera le Canada à titre d'ambassadeur au Sénégal et M. Manfred von Nostitz fera de même en Thaïlande et au Laos. Mme Verona Edelstein est nommée, quant à elle, haut-commissaire en Tanzanie. (Gouvernement du Canada, *Communiqué no 160*, 24 août 1994).

30 août :

Enfin, le Premier ministre rend publiques les nominations suivantes : M. Royce Frith est nommé haut-commissaire en Grande-Bretagne et en Irlande du Nord, M. Stanley Gooch est désigné haut-commissaire en Inde et ambassadeur au Népal tandis que Mme Patricia Marsden-Dole devient ambassadrice au Portugal. M. Paul Lapointe sera ambassadeur à la conservation des pêcheries et M. Jacques Roy, ambassadeur auprès de l'Union européenne à Bruxelles. (Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 30 août 1994).

II – Les relations extérieures du Québec

(juillet à septembre 1994)

A — Aperçu général

Le 24 juillet, le Premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, sollicitait un troisième mandat consécutif pour le Parti Libéral du Québec à la tête du gouvernement en annonçant la tenue d'élections législatives provinciales, le 12 septembre. À l'issue de ces élections, pendant lesquelles la question de la souveraineté a été omniprésente, le Parti Québécois remportait la victoire, ce qui lui permettait de former, pour la troisième fois de son histoire, le gouvernement du Québec. Le PQ recueillait 77 sièges comparativement à l'équipe libérale de M. Johnson qui récoltait 47 circonscriptions et à l'Action Démocratique, un parti fondé il y a moins d'un an, qui réussissait à faire élire son jeune chef, M. Mario Dumont. Fort de cette majorité de siège, le chef du PQ, M. Jacques Parizeau, entend préparer le référendum sur la souveraineté du Québec tout en s'attaquant aux problèmes prioritaires du chômage et de l'assainissement des finances publiques. Il a annoncé ses priorités dès l'annonce du résultat des élections en déclarant : «En 1995, nous allons poser la question qui fait d'un peuple un pays. Dans l'intervalle et d'ici là, nous devons relever le Québec et aborder dans la confiance ce nouveau chapitre de notre histoire»¹. La presse internationale et les marchés financiers réagissaient plutôt

1. Voir Michel VENNE, *Le Devoir*, 15 septembre 1994, pp. A1-A8 ; *Le Soleil*, 15 septembre 1994, p. A1 ; *Le Devoir*, 27 septembre 1994, p. A4 ; *Lettre du Québec*, vol. 8, no 1, septembre 1994, p. 1 et vol. 8, no 12, octobre 1994, p. 1 ; *Québec Update*, vol. xvii, no 10, octobre 1994, pp. 1-2.